

Envoyé en préfecture le 01/04/2019

Reçu en préfecture le 01/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-200043404-20190326-DELIB131B-DE

LE NUMÉRIQUE

UN SOLUTION ACTUELLE POUR DES PROJETS D'AVENIR

I) Présentation numéricien

II) Le Numérique, pourquoi?

III) La Plateforme Dématérialisée e-administrative de Services (PDES)

IV) La Convention FEDER CCSA-Fourmies

V) Appel à Projets régional « Tiers-lieu Numérique »

Conclusion

I) Présentation numéricien



Aider à réaliser
les projets du
territoire



Accompagner la
montée en
compétence
numérique



Informar sur les
opportunités
liées au
Numérique

TRANSVERSALITÉ



II) Le Numérique, pourquoi?

Envoyé en préfecture le 01/04/2019

Reçu en préfecture le 01/04/2019

Affiché le

SLOW

ID : 059-200043404-20190326-DELIB131B-DE

CREATED USING
POWTOON



III) La Plateforme Dématérialisée e-administrative de Services (PDES)

ETUDE



Faisabilité
Identifier les
outils
profitables



Scénarios
réalisables
(obligatoires
et facultatifs)

IV) LA CONVENTION FEDER CCSA-FOURMIES

- Définit la responsabilité partagée et respective des projets
- Centralise l'organisation de l'administratif
- Permet la transparence des projets entre les partenaires
- Permet la mutualisation et la prise en charge du poste de Numéricien par le FEDER



V) APPEL À PROJETS RÉGIONAL « TIERS-LIEU NUMÉRIQUE »

- Dotation moyenne de 50% sur l'animation (sur max 60k€/an)
et sur le matériel (max 30k€)
- Création ou renforcement d'un Tiers-lieu (1 seule aide sur le territoire)
- Dépôt de dossier pour début Avril 2019
- Création d'un Comité de pilotage
- Binôme élu/agent référent pour participer aux animations régionales intercommunales

CONCLUSION

- Signature de la Convention FEDER CCSA/Mairie de FOURMIES
- Validation de l'étude pour la plateforme dématérialisée
- Décider qui répondra à l'Appel à Projets « Tiers-lieu Numérique »
- Définir les Comités de pilotage pour FEDER, AàP régional et le Comité Numérique